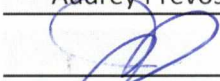




Évaluation de rendement d'un Entrepreneur

ADM-50.00

Étape 1

1 Identification du donneur d'ouvrage		2 Identification de l'entrepreneur	
Nom: Commission Scolaire de Laval		Nom: IRQ inc. _imperméabilisation revêtement qc.	
Téléphone: 450-662-7000	Télécopieur:	Téléphone: 514.963.4013	Télécopieur: 450.906.3229
Adresse courriel: <u>auprevost@cslaval.qc.ca</u>		Adresse courriel: <u>jeanlafortune.irq@videotron.ca</u>	
Nom de la personne responsable: APRE POUR JDAG		Nom de la personne responsable: Jean Lafortune	
3 Identification du projet			
Numéro d'appel d'offres ou BC: 627-17-0142		Responsable du projet: APRE POUR JDAG	
Titre du projet: Réfection de la toiture de Bardeau T-02			
Date prévue de fin de contrat: 01-déc-17		Date de l'acceptation finale: 30-nov-17	
4 Évaluation du rendement			
Critères	Cote	Justifications	
1 Respect des plans, devis et clauses particulières	5		
2 Qualité et nombre suffisant des effectifs	5		
3 Respect de l'échéancier	5		
4 Collaboration	5		
5 Sécurité des lieux et des installations	5		
6 Documents de fin de chantier remis à temps	5		
7 Coûts des modifications raisonnables	5		
Total	35	La note de passage est de 21 mais ne doit pas comporter plus d'une note en dessous de 3	
1- Insatisfaisant 2- Manquement 3- Adéquat 4- Satisfaisant 5- Très satisfaisant			
5 L'évaluation globale :			
<input checked="" type="checkbox"/> Satisfaisant		<input type="checkbox"/> Insatisfaisant *	
6 Commentaires à l'égard de l'évaluation:			
<p>Commentaires: L'entrepreneur est très proactif. Il est au devant pour les suivi de son chantier. À plusieurs reprise j'ai reçu des courriels d'échancier de la journée avant mon arrivé au bureau. Les travaux ont été fait dans les délais demandés, sans problématique quelconque. Le respect de l'environnement scolaire a été considéré tel que demandé. Le chantier a également été mené de façon sécuritaire.</p>			
L'évaluation de rendement est transmise à l'entrepreneur en date du: <u>11-déc-17</u>			
<input checked="" type="checkbox"/> Par courriel <input type="checkbox"/> Par courrier recommandé <input type="checkbox"/> Par fax		Si votre évaluation est négative, veuillez répondre à la lettre au plus tard 30 jours suivant la date de transmission inscrite ci-dessus	
Nom de l'évaluateur: <u>Audrey Prévost pour Julie Dagenais</u>		Date: <u>11-déc-17</u>	
Signature de l'évaluateur: 			

* Selon l'article 58 du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, dans les 30 jours suivant la réception par l'entrepreneur du rapport de la CSDL constatant le rendement insatisfaisant ou suivant la réception des commentaires de l'entrepreneur, selon le cas, le dirigeant de l'organisme public maintien ou non l'évaluation effectuée et en informe l'entrepreneur. S'il ne procède pas dans le délai prescrit, le rendement de l'entrepreneur est considéré satisfaisant.